



ROY & ROULEAU
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073 | SAINTE-CLAIRE 418 883-3715 | SAINT-DAMIEN 418 789-2143

RBQ : 5623-1962-01

GROUPE PGF inc.
Guy et Francis Pouliot

Entrepreneur Général

89, Route 281 Sud, Armagh Qc G0R 1A0
418 466-2232

• LES MARCHÉS •

Tradition
Armagh

Du lundi au dimanche
de 8h à 20h

42, rue Principale
418 466-2030

Une vaste gamme de produits
de décoration pour votre décor!

Les draperies Chantal

29, rue St-Jean
Saint-Damien
Tél.: (418) 789-3152

Foxy Traiteur
ACCRÉDITÉ MAPAQ

- Buffets funéraires
- Nourriture traditionnelle

Groupe ou personne seule

Sylvie Mercier, prop. 418 283-3605

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Stéphanie Lachance

DÉPUTÉE DE BELLECHASSE

Stephanie.Lachance.Bell@assnat.qc.ca
418 883-1343

RÉPARATION AUTOMOBILE

Propriétaires : Éric Arbour et
Suzie Bernier : 581-745-9538

LE BUNKER
LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

253, rue Principale
Armagh, Qc G0R 1A0

418 466-0039 lemlebunker@gmail.com

BMR MAGASIN H. LÉTOURNEAU inc. agrizone

120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0

Matériaux de construction - Portes et fenêtres
Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
sletourneau@hletourneau.com

Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia

NUMÉROS IMPORTANTES

Municipalité d'Armagh
5, rue de la Salle
Armagh, Qc G0R 1A0
Tél.: 418 466-2916
Télec.: 418 466-2409
Courriel: info@armagh.ca
www.armagh.ca

Travaux publics
581 983-9068

Bibliothèque Armagimo
418 466-3004

Parc des Chutes d'Armagh
418 466-2874

Fabrique d'Armagh
418 466-2382

École Belle-Vue
418 466-2191

Bureau de poste
418 466-2263

M.R.C. de Bellechasse
et collecte des ordures
418 883-3347

Hôpital de Lévis
418 835-7121

CLSC
1 888 883-2227

Hôpital de Montmagny
418 248-0630

Urgence 911

Info Santé 811

Info route 511

Sûreté du Québec
310-4141

Mot de la mairesse



Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été et les vacances tirant déjà à leur fin, j'espère que vous avez toutes et tous pu en profiter pour passer du bon temps en famille et entre amis, avant la reprise de la routine automnale qui approche à grands pas.

À l'aube de cette rentrée, le conseil municipal peut désormais entamer ses travaux avec équipe complétée. Je tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue à madame Véronique Dumouchel et à messieurs Christian Therrien et Gilles Lacroix récemment élu et asser-

menté. C'est un honneur de travailler avec chacun d'entre vous afin de bâtir une communauté toujours plus attractive, forte et unie.

J'aimerais partager avec vous un sujet qui nous touche particulièrement, celui du **Parc des chutes**. Des sommes ont bien été engagées. Je vous invite à vous fier aux chiffres de la Municipalité quant à leur exactitude. Aussi, grâce au programme de la **subvention TECQ 2024-2028, une somme de 106 483 \$** est allouée pour ce type de projet. D'ailleurs les sommes pourront être inscrites dès cet automne. Je tiens également à vous préciser que des validations ont été effectuées au préalable auprès des instances concernées. Dès que la reddition de compte sera terminée, il est certain que l'information vous sera fournie.

À cet effet, j'invite toujours la population à venir nous rencontrer lors des séances du conseil municipal et à poser vos questions. C'est le meilleur endroit pour obtenir des réponses complètes, puisque nous sommes là pour vous et que nous travaillons très fort dans l'intérêt de notre communauté.

Je souhaite que nous continuions à avancer ensemble, dans un esprit d'ouverture, de collaboration et de respect. Votre participation, vos idées et vos questions sont importantes et contribuent à faire évoluer notre belle communauté.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, et au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines activités ou séances du conseil municipal.

Votre mairesse,

Mélanie Bolduc

Voici les dates de tombée du journal l'Armagh'joie pour l'année 2026.

Les textes doivent être expédiés par courriel à la Municipalité, à reception@armagh.ca

28 septembre 26 octobre 23 novembre

Message de votre municipalité



LE BUREAU MUNICIPAL

SERA FERMÉ

LE LUNDI 7 SEPTEMBRE

FÊTE DU TRAVAIL

BON CONGÉ À TOUS !

Parc
des Chutes
d'Armagh

AUX RÉSIDENTS ET AUX PROPRIÉTAIRES NON-RÉSIDENTS DONT LE NOM FIGURE AU COMPTE DE TAXES

Vous pouvez vous présenter au bureau municipal afin d'obtenir votre billet gratuit donnant accès au Parc des Chutes. Un billet est remis par personne. Pour les résidents, le nombre de billets accordés correspond au nombre de personnes résidant à la même adresse.

Il est également possible d'obtenir des billets électroniques. Pour ce faire, présentez-vous au bureau municipal ou transmettez votre demande par courriel à reception@armagh.ca.

Votre demande doit inclure les renseignements suivants :

- Les noms des personnes pour lesquelles les billets sont demandés;
- Votre adresse;
- Votre numéro de téléphone;
- Le numéro de matricule de votre propriété.

Veuillez noter que les billets sont valides jusqu'au 31 décembre 2026 et qu'ils pourront être renouvelés annuellement par la suite.

Une preuve de résidence pourrait être exigée.

7 et 8 novembre 2026
de 8 h 30 à 16 h 30
à la salle municipale d'Armagh

**Marché
de Noël**

15\$ la table par jour
payable sur réservation

Inscription auprès de:
Sylvie Chabot au 581-985-7331
sylviechab@hotmail.com

ACCUEIL-SÉRÉNITÉ
**Marche
POUR LA
SURVIE AU CANCER**
ENSEMBLE, CHAQUE PAS COMPTE

**OUVERT
À
TOUS**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
Départ depuis Accueil-Sérénité

**MARCHE POUR LA
SURVIE AU CANCER**

INSCRIPTION	DÉROULEMENT										
• ADULTE : 30 \$ • Moins de 18 ans : GRATUIT  Balayer le code QR ou contactez nous 418 883-2121 agente@accueil-serenite.org 101 rue Principale, Ste-Claire G0R 2V0 Lien inscription : https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/marche-de-survie-pour-le-cancer-2026	<table><tbody><tr><td>9H00</td><td>Accueil et inscriptions</td></tr><tr><td>9H30</td><td>Prise de parole</td></tr><tr><td>10H00</td><td>Départ pour la marche</td></tr><tr><td>11H30</td><td>Retour et remise des prix</td></tr><tr><td>12h00</td><td>Repas et plaisir</td></tr></tbody></table> DISTANCE DU PARCOURS AU CHOIX • 1 km • 3,5 km	9H00	Accueil et inscriptions	9H30	Prise de parole	10H00	Départ pour la marche	11H30	Retour et remise des prix	12h00	Repas et plaisir
9H00	Accueil et inscriptions										
9H30	Prise de parole										
10H00	Départ pour la marche										
11H30	Retour et remise des prix										
12h00	Repas et plaisir										

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT VERSÉS À

ACCUEIL-SÉRÉNITÉ
BAUME D'ESPOIR POUR LE CANCER

Dans notre municipalité



Bibliothèque Armagimo

Fermeture de la bibliothèque – Fête du Travail

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le lundi 7 septembre, à l'occasion de la Fête du Travail.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous accueillerons avec plaisir lors de nos heures d'ouverture habituelles.

Mention honorable :

Claudette Thibault

Nous souhaitons te remercier du fond du cœur pour ton engagement exceptionnel envers notre bibliothèque. Par ton dévouement, ta générosité et ton aide précieuse, tu as grandement contribué au succès de nos activités.

Ton esprit de service, ton enthousiasme et ta bonne humeur ont été une véritable source d'inspiration pour toute notre équipe.

Merci pour ces quatre années — et même davantage — remplies de partage, de passion et de belles réalisations. Ta présence a fait une réelle différence, et nous t'en sommes profondément reconnaissants.

Avec toute notre gratitude, merci Claudette!

La bibliothèque a besoin de vous!

Nous sommes à la recherche de deux bénévoles pour offrir un coup de main un lundi soir, toutes les trois semaines, de 18 h 30 à 20 h.

Si vous avez quelques heures à consacrer de temps à autre, votre présence ferait une réelle différence. Aucune expérience n'est requise : votre enthousiasme, votre sourire et votre désir de contribuer à la vie de notre communauté sont tout ce qu'il faut!

Si cette occasion de bénévolat vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec Michèle Boutin au 418-466-2425 ou Nathalie Langlois au 418-466-3017. Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

Quelques heures, une fois toutes les trois semaines... un geste simple qui peut avoir un grand impact.

Merci de faire vivre votre bibliothèque!

Nouveau service de prêt entre bibliothèques (PEB)

Vous cherchez un livre qui n'est pas disponible à notre bibliothèque? Grâce à notre nouveau service de prêt entre bibliothèques (PEB), vous pouvez en faire la demande en quelques clics.

Rendez-vous sur le site de la bibliothèque CNCA : <https://www.re-seaubibliocnca.qc.ca/>

À l'aide de votre carte de membre et de votre NIP, cliquez sur « Se connecter », puis sur « Catalogue ». Recherchez le livre que vous désirez, cliquez sur « Réservation » et le tour est joué!

Votre demande sera enregistrée. Il ne vous restera plus qu'à attendre que le livre arrive à votre bibliothèque. Vous serez avisé dès qu'il sera disponible.

Heures d'ouverture :

Lundi :	18 h 30 à 20 h
Mercredi :	10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi :	13 h à 15 h
Samedi :	9 h 30 à 12 h
Tél.:	418-466-3004
Courriel :	armagimobibliotheque@gmail.com

Voici quelques titres achetés pour les aînés grâce à la subvention :

- Infarctus, comment l'éviter
- L'ivresse d'être soi
- J'ai décidé de m'aimer : 7 étapes clés pour cultiver l'amour de soi
- Mal au dos, c'est fini : des méthodes traditionnelles aux thérapies alternatives
- Massages qui soulagent : soulagez et prévenez 40 maux du quotidien
- Mes recettes green & bien être
- Migraine : le guide complet
- Mon programme antifatigue
- Oser douter! : 12 protocoles fondamentaux pour vivre mieux
- Osons parler de la fin de vie

Messe country Avec le duo Pierre & Simonne !



À l'église de Saint-Damien
Samedi, 3 octobre à 16h00.
Court récital à partir de **15h40**
Vous êtes tous les bienvenus !



ENSEMBLE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ!

Venez découvrir les organismes
et ressources qui sont là pour vous!



17 OCTOBRE 2026



9 h à 17 h



COMPLEXE MUNICIPAL
7 rue de la Salle, Armagh

⇒ ORGANISMES PARTICIPANTS ⇐



PROCHES AIDANTS

Votre santé si on en parlait ?



ENTRAIDE SOLIDARITÉ

Restez chez soi, en toute confiance.
Découvrez nos services de popotes
roulantes, transport, accompagnement.



COOPÉRATIVE RIVE SUD

Besoin d'un coup de pouce à domicile?
Nous sommes là pour vous.



SOCIÉTÉ ALZHEIMER

Mieux comprendre
pour mieux accompagner.



ACCUEIL SÉRÉNITÉ

Accompagnement cancer, soin palliatif,
fin de vie, deuil.



FEMMES DE BELLECHASSE

Mes racines, mon cœur, mon chez moi.



FRIGO PLEIN

Nourrir les familles,
cultiver l'entraide.



MAISON DE LA FAMILLE

Parents, futurs parents,
nous sommes là pour vous accompagner.



DON D'ORGANES

Le don qui transforme des vies.

ORGANISÉ PAR



Bibliothèque
Armagimo

Bienvenue à tous !

En collaboration
avec les organismes
communautaires
participants.



Financé par le gouvernement
du Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés



CONFÉRENCES GRATUITES

BIBLIOTHÈQUE ARMAGIMO



INSCRIPTION À PARTIR DU
8 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE

10 h



PROCHES AIDANTS



ENTRAIDE SOLIDARITÉ



COOPÉRATIVE RIVE SUD



SOCIÉTÉ ALZHEIMER

11 h



FRIGO PLEIN

11 h 30



MAISON DE LA FAMILLE

13 h



ACCUEIL SÉRÉNITÉ

14 h



PROCHES AIDANTS



ENTRAIDE SOLIDARITÉ



COOPÉRATIVE RIVE SUD



SOCIÉTÉ ALZHEIMER

15 h



FEMMES DE BELLECHASSE

INSCRIPTION POUR CONFÉRENCES :

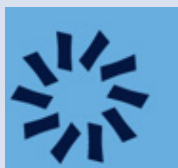
✉ armagimobibliotheque@gmail.com

☎ 418-466-2425

Michèle Boutin

Canada

Dans notre municipalité



CLUB FADOQ L'ANNEAU D'OR D'ARMAGH

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour le 1er dîner mensuel de l'année 2026-2027. Il se tiendra le mercredi 9 septembre 2026, à la salle du complexe municipal, 7 rue de la salle, Armagh. Compte tenu de l'augmentation du coût des aliments, le montant à déboursier suit également cette tendance. Parce que nous souhaitons maintenir cette activité et favoriser votre participation, vous paierez le même tarif que nous déboursions pour le repas. Votre présence est précieuse, car elle nous indique votre intérêt à poursuivre ou non ce type d'évènement. Merci d'être au rendez-vous.

Thème : La rentrée

Au menu : Soupe poulet et riz
Bouilli
Carottes, navet et choux
Patates rondes

Dessert : Tarte aux bleuets

Café et thé

Coût : 17\$ pour les membres des clubs FADOQ Armagh et des environs

C'est une augmentation de 1\$ par rapport au mois d'avril dernier.

Le repas étant préparé à l'avance par un service de traiteur:

RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant vendredi le 4 septembre 2026

Contacter Mmes Ginette Bernard 418-466-2927 ou
Pierrette Roy 418-466-2886

EN CAS D'ABSENCE, il est important de nous aviser avant vendredi le 4 septembre 2026.

Rappel : Pour une absence non annoncée avant la date, nous devons payer le repas. Ce qui entraîne des dépenses supplémentaires pour le club.

Merci pour votre collaboration!

Pendant que nous rangeons la salle, quelques jeux sont à votre disposition : jeux de cartes, chromino et de crible. Une belle façon de continuer vos discussions.

Salon 50 ans + FADOQ Québec et Chaudière-Appalaches

Il se tiendra du 16 au 18 octobre 2026 au centre de Foires d'Expo Cité (Québec). Il y aura plus de 200 kiosques d'information et plusieurs conférences. L'entrée est gratuite. Pour plus d'information, consultez le site web-Le salon FADOQ 50 ans +.

Abonnement

Un abonnement à la FADOQ vous donne accès à de nombreux avantages. Afin de mieux connaître l'organisme et les différents rabais qui sont offerts, nous vous invitons à consulter le site web de la FADOQ. Il est mis à jour régulièrement.

Le coût de l'adhésion ou le renouvellement est de 30\$ pour une année et 55\$ pour 2 ans.

Pour ceux et celles qui reçoivent leur demande de renouvellement par la poste, veuillez répondre et retourner votre paiement dans l'enveloppe déjà affranchie au secrétariat régional. Pour une nouvelle adhésion ou information, communiquer avec Pierrette Roy au 418-466-2886.

Au plaisir de vous revoir bientôt...

Les membres du conseil d'administration 2026-2027

Ginette Bernard, présidente

Pierrette Roy, trésorière

Jean Fradet, administrateur

Gaston Langlois, administrateur

Louise Bernard, vice-présidente

Louise Turmel, secrétaire

Léopold Corriveau, administrateur



Cercle de Fermières Armagh

Bonjour à toutes!

17 SEPTEMBRE 2026 - RENCONTRE DES MEMBRES

Nous vous invitons à la première rencontre des membres le jeudi 17 septembre prochain à la salle du conseil municipal. Nous vous attendons dès 18 h 30 avec café, thé et dessert. Venez découvrir la programmation de l'année!

2 AU 4 OCTOBRE 2026 - MARCHÉ DE L'ENTRAIDE

Les bénévoles s'activent pour préparer le prochain Marché de l'Entraide qui se tiendra du 2 au 4 octobre prochain, de 9 h à 16 h, au sous-sol de l'église d'Armagh. Venez faire de belles trouvailles, plusieurs articles pour l'Halloween sont disponibles!

ADHÉSION ET RENOUVELLEMENT AU CERCLE

Adhérez aux Cercles de Fermières au coût annuel de 38 \$, et recevrez le magazine L'Actuelle (5 numéros par année), en plus d'obtenir des rabais chez plusieurs fournisseurs :

- Les assurances Co-operators
- La boutique Madolaine de Québec (10 % de rabais)
- Michaels
- Lunetterie New Look
- Bétonnel

Pour plus de renseignements, contactez Caroline Mongrain au 418-575-7640.

Dans notre municipalité

MARCHÉ DE L'ENTRAIDE ARMAGH



Du :
2 au 4 octobre 2026



De :
9h00 à 16h00



Au :
**sous-sol de l'église
d'Armagh**

*Grâce à la générosité de nombreux
donateurs vous trouverez :*



DE TOUT :

vêtements, jouets, livres, décorations, quincaillerie, meubles,
antiquités et autres



POUR TOUS :

bébés, enfants, adolescents (es),
hommes et femmes



**À PRIX TRÈS ABORDABLE - ARGENT
COMPTANT SEULEMENT**



BIENVENUE À TOUS!

Vous pourrez vous procurer des articles confectionnés
par nos Fermières et contribuer aux causes caritatives des CFQ

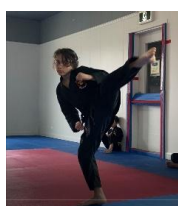


*Organisé au profit de la communauté
chrétienne de St-Cajetan par le
Cercle de Fermières Armagh*



Les
CFQ
— depuis 1915 —

Dans notre municipalité



Cours de karaté Style Yoseikan

Endroit : Salle Le Chalois, Chalet des loisirs
40 blv. Henri, Armagh
Période : Septembre 2026 à Mai 2027
Date du début : Dimanche 13 Septembre à 10 :00
Horaire : Mercredi 18 :30, Jeudi 18 :30 et Dimanche 10 :00
Durée : 1 heure

Bonjour,

Les cours de karaté style Yoseikan sans contact débuteront le dimanche 13 Septembre à la salle Le Chalois du chalet des loisirs.

C'est un très bon conditionnement physique, pour tous les âges.
Pour tous les parents et enfants intéressés à s'inscrire, les cours sont gratuits.

Pour les cours, veuillez porter des vêtements de sport confortable.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec moi à l'adresse suivante :
e.k.armagh@gmail.com

Merci de l'intérêt que vous portez à mon projet.
Jacques Leclerc

Bon à savoir



Activités physiques
pour les 50 ans et +



GRATUIT

BOUGEZ PLUS, VIVEZ MIEUX ! À VOTRE RYTHME !

VIACTIVE réunit plusieurs des ingrédients clés
pour profiter de la vie, rester **actif**
physiquement et, en plus, **socialement**.



REJOINGNEZ-NOUS !
*Bouger c'est la santé.
en groupe c'est inégalé !*





DÈS LE
14 septembre
2026



LIEU
Salle communautaire
5, rue de la Salle



QUAND
Tous les lundis
à 13 h 30



Entraide Solidarité Bellechasse

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec 

*Votre bien-être,
notre priorité !*

INFO: 418-883-3699 p.3

VIVEZ-VOUS AVEC L'ANXIÉTÉ, LA DÉPRESSION, OU LA BIPOLARITÉ ?

Voici un atelier qui peut vous aider :

Autogestion DE L'ANXIÉTÉ



DÉBUT DES ATELIERS :
FIN SEPTEMBRE 2026

INSCRIPTION
MAINTENANT AU
418 887-7100 POSTE 221



LES JEUDIS
EN SOIRÉE



35 RUE LECLERC,
ST-GERVAIS

Objectif général :

- Augmenter les capacités d'autogestion de l'anxiété.
- Programme intensif de 10 semaines
- Fascicules hebdomadaires inclus
- Thème différent chaque semaine
- Information théorique
- Exercices pratiques
- Discussions
- Formule de groupe (6 à 15 participants)

OFFERT PAR

La barre du JOUR



SOLUJOUR. PARTAGER. RAYONNER.



le chemin de
la santé mentale



GRATUIT

Bon à savoir

UNE FIERTÉ D'ARMAGH!

La Municipalité d'Armagh tient à souligner avec une immense fierté les remarquables performances de M. Dominic Lemelin, citoyen d'Armagh, aux Jeux d'Olympiques spéciaux Canada, qui se sont déroulés à Medicine Hat, en Alberta!

Par sa détermination, sa persévérance et ses performances exceptionnelles, Dominic fait rayonner Armagh bien au-delà de notre communauté.

Au nom du conseil municipal et de toute la communauté d'Armagh, félicitations, Dominic! Nous sommes extrêmement fiers de pouvoir compter parmi nous un athlète qui s'illustre avec autant de brio.

Bravo Dominic... Armagh est très fière!



RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI BELLECHASSE

- **Vendredi, 18 septembre 2026**
- **De 13h à 16h**
- **160 rue de l'Église, Sainte-Claire GOR 2V0, Salle Roger Morissette**



**Ton prochain emploi t'attend!
Viens rencontrer des entreprises qui recrutent!**





LA CYCLO ROUTE s'anime!

3^e ÉDITION - ÉTÉ 2026

7 JUIN → ARMAGH
26 JUILLET → SAINT-HENRI
6 SEPTEMBRE → SAINT-DAMIEN

DANSE - CIRQUE - MUSIQUE DU MONDE - CHANT LYRIQUE
ARTISANS ET KIOSQUES AGROALIMENTAIRES

13h à 16h
Remis en cas de pluie



Balayez le code pour
connaître tous les détails.



Québec

MCB
Maison
de la Culture
de Bellechasse

 **MRC de
Bellechasse**
VRAIE DE NATURE



Procès-verbal

Le 11 août 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ARMAGH
COMTÉ DE BELLECHASSE

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, tenue le **11 août 2026** à 19 h 30, à la salle municipale située au 7, rue de la Salle à Armagh.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers :

Siège #2 - Daniel Bédard Siège #4 - Véronique Dumouchel

Siège #5 - Guylain Chamberland Siège #6 - Christian Therrien

Est absente : Siège #3 - Sue-Èlène Belisle

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Mélanie Bolduc.

Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2026-08-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,
Appuyé par M. Christian Therrien,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

3.1 - Séance ordinaire du 7 juillet 2026

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

5 - LÉGISLATION

5.1 - Adoption du Règlement 229-2026 sur la prévention incendie de la Municipalité d'Armagh abrogeant le règlement 136-2009

5.2 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

6.1 - Présentation des dossiers par les conseillers et conseillères responsables

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

7.2 - Don et commandite | Défi Gratte-Ciel - Participation d'un pompier d'Armagh

7.3 - Entériner paiement retenue déneigement

7.4 - Embauche adjointe administrative - Profil comptabilité

7.5 - Embauche coordonnatrice des loisirs et du Parc des chutes

7.6 - Appui à la Municipalité de Saint-Nérée - Opposition à la répartition des coûts

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Dépôt du rapport mensuel | Juillet 2026

9 - VOIRIE

9.1 - Autorisation de déposer une demande | Appel à projet PAVL Volet redressement - sécurisation

9.2 - Demande de prix pour du pavage

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 - Moratoire sur les projets éoliens sur le territoire de la Municipalité d'Armagh

12 - LOISIRS ET CULTURE

13 - PARC DES CHUTES

13.1 - Octroi d'un mandat pour la réalisation de la cartographie du Parc des chutes d'Armagh

13.2 - Dépôt | Statuts et règlement du Comité citoyens du Parc des chutes d'Armagh

14 - FAMILLES ET ÂÎNÉS

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

2026-08-02

3.1 - Séance ordinaire du 7 juillet 2026

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2026-08-03

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par M. Christian Therrien,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer en date du 11 août 2026 pour un montant total de 200 952.99 \$.

AUGUSTIN CORMIER ENTR. ÉLECTRICIEN INC.

VÉR.POMPE & VENTILATION EAUX..... 431,00 \$

BENEVA

ASSURANCES COLLECTIVES-AOÛT..... 1 502,51 \$

BIBLIO MUNICIPALE - ARMAGIMO

REMB. VENTE LIVRE 150E..... 10,00 \$

C.A.R.E.

SERV.PROF.RECRUTEMENT ADJ.ADM..... 1 074,96 \$

CONT-A-C-T TECHNOLOGIES

REEMPL.DRIVE POMPE PUITs PP-3..... 1 964,25 \$

SUPPORT TECH. DRIVE PUITs PP3..... 112,68 \$

CRÉAPHISTE

JOURNAL AOÛT - 28 PAGES..... 1 032,48 \$

CYTECH CORBIN INC.

REEMPL. PANNEAU RÉGUL. EAU POT..... 2 193,62 \$

ÉCO VERDURE

ÉLIMINATION VÉGÉTATION T.BALLE..... 408,16 \$

EMCO CORPORATION

98 SACS ASPHALTE FROIDE..... 1 042,25 \$

ENVIRO SOLUTIONS CANADA INC.

21 500 L ABAT-POUSSIÈRE..... 11 815,98 \$

ÉRIC FERRON, II.B.

FORMATION HARCÈLEMENT TRAVAIL..... 224,20 \$

EUROFINS ENVIRONEX

ANALYSES EAUX USÉES..... 1 343,14 \$

ANALYSES EAU POTABLE..... 310,95 \$

ANALYSES EAUX USÉES..... 143,08 \$

EXCAVATION GÉRARD POULIOT INC.

7.5H CAMION RECHARGEMENT RGS..... 1 459,91 \$

78 VOY.GRAVIER-RECHARGEMENT..... 18 500,01 \$

4 VOY. GRAVIER-RECHARGEMENT..... 1 415,61 \$

EXCAVATION MARCEL VÉZINA INC.

LIBÉRATION RETENUE-DÉNEIGEMENT..... 87 087,55 \$

FQM SERVICES, COOP. DE SOLIDARITÉ

SOUTIEN TECHNIQUE - PAIE..... 143,72 \$

GESTION DCB

VÉR.SERVODIRECTION-DODGE RAM..... 568,50 \$

RÉP. POTEAU PÉTANQUE..... 35,92 \$

GROUPE CCL

BULLETINS DE VOTE-FORMULAIRES..... 1 222,18 \$

GROUPE CONSEIL UDA

PLAN PROTECTION (PEPPSEP)..... 4 311,56 \$

GROUPE P.G.F. INC.

49.25H NIVELAGE+11.5H CAMION..... 14 772,26 \$

GROUPE VIGIL

SERV.SURVEILLANCE CAMÉRAS P.C..... 330,44 \$

HYDRO-QUÉBEC

ÉLECT.COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO..... 470,67 \$

ÉLECT.USINE ÉPURATION-30 JOURS..... 2 012,77 \$

ÉLECT.POSTE REFOULEMENT-62 JRS..... 555,81 \$

ÉLECT.PARC CHUTES-62 JOURS..... 2 042,09 \$

ÉLECT.CASERNE-62 JOURS..... 332,77 \$

HYDRO-QUÉBEC

ÉLECT.PANNEAU CHALOIS-62 JOURS..... 93,91 \$

ÉLECT.RÉS.EAU POTABLE-62 JRS..... 77,81 \$

ÉLECT.CHALOIS-62 JOURS..... 306,32 \$

ÉLECT.LUMIÈRES RUES-31 JOURS..... 622,17 \$

ÉLECT.COMPLEXE-GARAGE-BUREAU..... 402,89 \$

ICI MÉDIAS INC.

APPEL PROP. RESTO PARC CHUTES..... 575,77 \$

INFO-MANIAC

VÉRIFICATION COURRIELS..... 80,48 \$

INT COMMUNICATION

CONTRAT SERVICE SITE INTERNET..... 92,41 \$

JAVEL BOIS-FRANCS INC.

CHLORE-964L À 1,205\$+TRANS..... 1 489,47 \$

LUC OUELLET ÉLECTRIQUE INC.

CRÉDIT-POTEAU ÉCOCENTRE..... (1 114,34) \$

INST.POTEAU+ÉCLAIRAGE ÉCOCENTR..... 2 627,18 \$

LUSSIER

8E VERS. MUTUELLE PRÉVENTION..... 95,81 \$

M.R.C. DE BELLECHASSE

7 TRANSPORTS ROLL-OFF..... 3 080,00 \$

MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ

PR.NETT. GARAGE+PROCT.SOLAIRE..... 28,72 \$

INSECTICIDE,EAU,PAP.TOILETTE..... 48,31 \$

6 REPAS BVA + COLLATIONS..... 76,15 \$

CAISSE D'EAU..... 7,29 \$

MICRO EXCAVATION BELL(SYLVAIN ASSELIN)

PONCEAU RG STE-ANNE+ASPHALTE..... 436,90 \$

TERRAIN BALLE+ENROCHEMENT..... 919,80 \$

PONCEAUX RG ST-CHARLES,6&7 RGS..... 606,50 \$

POTEAU, BLOCS BÉTON-P.CHUTES..... 163,84 \$

TRAV.FOURCH.EST+PARC CHUTES..... 896,80 \$

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES PROVINCIALES-JUILLET..... 10 854,52 \$

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.

ENTRETIEN RADIOS SÉC.INCENDIE..... 733,06 \$

INTERNET USINE FILTRATION..... 45,94 \$

INTERNET ÉCOCENTRE..... 40,19 \$

INTERNET USINE ÉPURATION..... 114,98 \$

INTERNET CHALOIS..... 45,94 \$

INTERNET CASERNE..... 45,94 \$

INTERNET POSTE REFOULEMENT..... 45,94 \$

OBV DE LA CÔTE-DU-SUD

FORMATION-BERCE DU CAUCASE..... 114,98 \$

PAQUET & FILS LTÉE

ESSENCE VOIRIE-AQ-ÉG-INC-ÉQUIP..... 1 228,36 \$

ESSENCE VOIRIE-AQ-ÉG-POMPIER..... 891,10 \$

PASSEPORT ANIMAL INC.

SERV.ANIMALIERS-AOÛT..... 86,23 \$

PGA EXPERTS

PLAN - BÂTIMENT PARC CHUTES..... 517,39 \$

PUBLITEX 1985 INC.

1500 ENVELOPPES..... 241,45 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA

REMISES FÉDÉRALES-JUILLET..... 4 138,65 \$

REMBOURSEMENTS DIVERS	559,19 \$
RREMQ - AON HEWITT	
RÉGIME DE RETRAITE-JUILLET	3 101,72 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	
MEDIAPOSTE JOURNAL D'AOÛT	149,00 \$
TIMBRES-ÉLECTIONS.....	997,98 \$
SOLUTIONS IT CLOUD	
7 LICENCES COURRIELS.....	101,09 \$
SOUDURE MST	
RÉPARATION BUT DE SOCCER	344,93 \$
SURVEYMONKEY	
SONDAGE PARC DES CHUTES	136,82 \$
TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE & INTERNET)	
INTERNET PARC CHUTES	215,58 \$
INTERNET PARC DES CHUTES.....	69,56 \$
TÉL+FAX+BÂTIMENTS MUNICIPAUX	579,98 \$
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	
CONTRAT SERVICE PHOTO. D.G.	5,16 \$
CONTRAT SERVICE PHOTO.BUREAU	461,99 \$
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	
8.75H TRANSPORT-RECHARGEMENT	1 460,40 \$
9H. TRANSPORT-RECHARGEMENT	1 502,12 \$
8.75H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 460,40 \$
VIDÉOTRON LTÉE	
CELLULAIRES EMPLOYÉS	177,18 \$

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

2026-08-04

5.1 - Adoption du Règlement 229-2026 sur la prévention incendie de la Municipalité d'Armagh abrogeant le règlement 136-2009

ATTENDU QUE la prévention des incendies relève de la compétence de la municipalité en vertu de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1);

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse a élaboré un règlement uniforme de prévention des incendies dans le cadre de son schéma de couverture de risques incendie;

ATTENDU QUE ce règlement vise à assurer l'harmonisation des normes de prévention incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'adopter intégralement ce règlement afin d'assurer une application uniforme;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du 5 mai 2026;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et présenté conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Christian Therrien,

Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le projet de règlement 229-2026 sur la prévention incendie de la Municipalité d'Armagh abrogeant le règlement 136-2009, soit adopté.

QUE la municipalité adopte intégralement, sans modification, le règlement uniforme de prévention des incendies élaboré par la MRC de Bellechasse.

QUE ce règlement fasse partie intégrante de la réglementation municipale

et s'applique sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

5.2 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

En vertu de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), dans les soixante (60) jours qui suivent la proclamation d'élection, les membres du conseil doivent déposer une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

Le directeur général et greffier-trésorier certifie avoir reçu les formulaires de déclaration d'intérêts pécuniaires dûment remplis par l'ensemble des membres du conseil municipal, lesquels sont déposés lors de la présente séance ordinaire.

Ces formulaires seront conservés dans les archives municipales. L'article 360.2 de la LERM ayant été abrogé, le greffier ou le greffier-trésorier n'a plus l'obligation de transmettre au ministère un relevé identifiant les élus qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé une déclaration ainsi que ceux qui ne l'ont pas fait.

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

6.1 - Présentation des dossiers par les conseillers et conseillères responsables

Les conseillers et conseillères responsables de leur dossier respectif présentent un résumé des dossiers sous leur responsabilité.

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

Le conseil municipal prend acte du dépôt du procès-verbal de la MRC de Bellechasse de la séance ordinaire du 8 juillet 2026.

2026-08-05

7.2 - Don et commandite | Défi Gratte-Ciel - Participation d'un pompier d'Armagh

CONSIDÉRANT QU'UN pompier au sein du service de sécurité incendie de la Municipalité d'Armagh, participera au Défi Gratte-Ciel, qui se tiendra à Shawinigan le 19 septembre 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'appuyer cette initiative;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Véronique Dumouchel,

Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCORDER une contribution financière de 100 \$ dans le cadre de la participation d'un pompier d'Armagh, au Défi Gratte-Ciel, qui aura lieu à Shawinigan le 19 septembre 2026.

ADOPTÉE

2026-08-06

7.3 - Entériner paiement retenue déneigement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Armagh a octroyé un contrat à la firme Excavation Marcel Vézina inc. pour la réalisation de travaux de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus au contrat ont été réalisés et que les conditions permettant la libération de la retenue contractuelle sont satisfaites;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par M. Christian Therrien,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ENTÉRINER la libération de la retenue contractuelle détenue par la Municipalité d'Armagh au bénéfice de Excavation Marcel Vézina inc., pour un montant de 87 087,55 \$.

D'AUTORISER la greffière-trésorière à effectuer le paiement de la somme de 87 087,55 \$, conformément aux modalités du contrat.

ADOPTÉE

2026-08-07

7.4 - Embauche adjointe administrative - Profil comptabilité

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Armagh a procédé à l'affichage du poste d'adjointe administrative – profil comptabilité afin de pourvoir le poste au sein de l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été formé afin de procéder à l'analyse des candidatures et aux entrevues des personnes candidates;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'embauche de Mme Michelle Kohnen à titre d'adjointe administrative – profil comptabilité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par Mme Véronique Dumouchel,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'embauche de Mme Michelle Kohnen à titre d'adjointe administrative – profil comptabilité, et ce, à compter du 31 août 2026.

QUE la période de probation soit fixée à trois (3) mois.

QUE les conditions de travail soient celles applicables aux employés de la Municipalité d'Armagh et prévues, le cas échéant, par les politiques et règlements municipaux en vigueur.

ADOPTÉE

2026-08-08

7.5 - Embauche coordonnatrice des loisirs et du Parc des chutes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Armagh a procédé à l'affichage du poste de coordonnatrice des loisirs et du Parc des chutes afin de pourvoir ce poste au sein de l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été formé afin de procéder à l'analyse des candidatures et aux entrevues des personnes candidates;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'embauche de Mme Joanie Gariépy à titre de coordonnatrice des loisirs et du Parc des chutes;

CONSIDÉRANT QUE Mme Joanie Gariépy possède les compétences et les qualifications recherchées pour occuper le poste;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'embauche de Mme Joanie Gariépy à titre de coordonnatrice des loisirs et du Parc des chutes, et ce, à compter du 31 août 2026.

QUE la période de probation soit fixée à trois (3) mois.

QUE les conditions de travail soient celles applicables aux employés de la Municipalité d'Armagh et prévues, le cas échéant, par les politiques et règlements municipaux en vigueur.

ADOPTÉE

2026-08-09

7.6 - Appui à la Municipalité de Saint-Nérée - Opposition à la répartition des coûts

ATTENDU QUE le projet de piste cyclable constitue un projet de nature régionale, bénéficiant à l'ensemble des municipalités du territoire et à la population dans son ensemble;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît l'importance de la Cycloroute comme infrastructure récréotouristique à l'échelle régionale;

ATTENDU QUE la Municipalité assume déjà, à même son budget local, des coûts d'entretien minimal et des responsabilités liés à l'entretien et à la mise en valeur de la portion située sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité considère que la nouvelle répartition des dépenses prévues impose une charge financière supplémentaire qui ne reflète pas adéquatement la nature régionale du projet;

ATTENDU QUE la Municipalité estime qu'une contribution financière devrait être établie selon un principe d'équité régionale plus large et non en fonction d'une répartition supplémentaire basée sur des critères jugés insuffisants dans le contexte d'un projet collectif;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Véronique Dumouchel,
Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la Municipalité d'Armagh exprime conjointement aux municipalités de Saint-Nérée, de Saint-Anselme et de Sainte-Claire, son désaccord à l'égard de la répartition des dépenses de la Cycloroute de Bellechasse.

QUE la Municipalité demande la révision de la méthode de répartition des coûts afin de refléter le caractère régional du projet et de mieux répartir l'ensemble des coûts entre les municipalités ou les instances supramunicipales concernées.

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Bellechasse.

DE REFUSER l'entente pour la fourniture de services pour l'entretien de la cycloroute.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Dépôt du rapport mensuel | Juillet 2026

Le conseil prend acte du dépôt du rapport mensuel du Service incendie du mois de juillet 2026.

9 - VOIRIE

2026-08-10

**9.1 - Autorisation de déposer une demande | Appel à projet PAVL
Volet redressement - sécurisation**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre

d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE les chargés de projet de la Municipalité, MM Didier St-Laurent, Samuel de Chantal Dumont et Samuel Vallières, représentent cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Christian Therrien,
Appuyé par M. Daniel Bédard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Municipalité d'Armagh autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsque applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

2026-08-11

9.2 - Demande de prix pour du pavage

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande prix pour effectuer du pavage;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu quatre (4) soumissions :

Compagnies	Prix avant taxes
Jirico	46 426.32 \$
Pavage Audet	64 000.03 \$
Pavage Charles Lacasse	78 101.14 \$
Pavage Asphalte Nicolas Lachance	58 189.28 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Christian Therrien,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE MANDATER la firme Jirico pour effectuer les travaux de pavage au montant de 46 426.32 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2026-08-12

11.1 - Moratoire sur les projets éoliens sur le territoire de la Municipalité d'Armagh

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec prévoit accroître significativement sa capacité de production d'électricité d'origine éolienne d'ici 2035;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sera publié en février 2027 pour les projets éoliens;

CONSIDÉRANT QUE des promoteurs ont manifesté de l'intérêt et communiqué avec des propriétaires fonciers en vue de l'implantation éventuelle d'éoliennes sur le territoire de la municipalité et à proximité de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de l'Axe Appalaches-Bas-St-Laurent est principalement de soutenir le développement de la filière éolienne le long de son trajet;

CONSIDÉRANT QUE l'essor des projets éoliens entraîne également le développement et l'expansion des infrastructures de transport d'électricité nécessaires à leur raccordement, notamment par l'ajout de lignes de transport et d'équipements connexes;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'éoliennes et d'infrastructures de transport d'électricité à haute tension est susceptible d'altérer les paysages naturels et le potentiel d'attraction pour la villégiature, lesquels constituent des éléments importants du développement de la municipalité, tel que reconnu dans son plan d'urbanisme adopté en 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'éoliennes et d'infrastructures connexes peut entraîner des pertes de superficies cultivables, de peuplements forestiers et d'entailles acéricoles, avec des répercussions économiques potentielles pour la collectivité;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'éoliennes et de lignes de transport d'électricité peut avoir des incidences sur l'environnement et l'aménagement du territoire qui méritent d'être évaluées avec rigueur;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens expriment des préoccupations quant aux impacts potentiels des projets éoliens sur leur qualité de vie, leur bien-être, leur environnement et la valeur de leur propriété;

CONSIDÉRANT les préoccupations exprimées par divers organismes et regroupements relativement au développement accéléré de la filière éolienne au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le développement potentiel de la filière éolienne sur le territoire de la municipalité suscite des questionnements et des inquiétudes croissantes au sein de la population;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place des mesures permettant à la municipalité d'évaluer adéquatement les impacts de tels projets et d'adopter un cadre réglementaire adapté à la réalité de son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Véronique Dumouchel,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil municipal d'Armagh décrète un moratoire pour une durée de cinq (5) ans.

QUE la Municipalité d'Armagh demande aux autorités compétentes de surseoir à toute autorisation ou démarche visant l'implantation d'éoliennes sur son territoire, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur d'une réglementation municipale portant sur l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

ADOPTÉE

12 - LOISIRS ET CULTURE

13 - PARC DES CHUTES

2026-08-13

13.1 - Octroi d'un mandat pour la réalisation de la cartographie du Parc des chutes d'Armagh

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh souhaite poursuivre la mise en valeur du Parc des chutes d'Armagh;

ATTENDU QUE M. Jérémie Caron a réalisé un rapport d'analyse et de caractérisation du site;

ATTENDU QU'il est souhaitable de compléter ce rapport par la réalisation d'une cartographie permettant de mieux visualiser les éléments présents

sur le territoire et de soutenir la planification des interventions futures;

ATTENDU QU'une offre de services a été soumise au prix de 3 356.90 \$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Bédard,
Appuyé par M. Guylain Chamberland,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER l'offre de service soumise pour M. Jérémie Caron relativement à la réalisation de la cartographie du Parc des chutes qui complètera le rapport, et ce, pour un montant de 3 356.90 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

2026-08-14

13.2 - Dépôt | Statuts et règlement du Comité citoyens du Parc des chutes d'Armagh

Le conseil municipal prend acte du dépôt des Statuts et règlements du Comité citoyens du Parc des chutes d'Armagh.

14 - FAMILLES ET ÂÎNÉS

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2026-08-15

16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,

Appuyé par Mme Véronique Dumouchel,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la séance soit levée. La séance est levée à 20 h 10.

ADOPTÉE

Mélanie Bolduc, mairesse

Fadia Bayrakdar, directrice générale
et greffière-trésorière

Prochaine séance: 1er septembre 2026

LE SHOW D'AUTOMNE

6^E ÉDITION
ÉVÉNEMENT GRATUIT

FÊTE FAMILIALE
JEUX GONFLABLES, CIRQUE, MAQUILLAGE ET PLUS...
RALLYE DES ORGANISMES (600 \$ DE PRIX À GAGNER)

SPECTACLE DE LA RELÈVE
JEUNES ARTISTES DE BELLECHASSE

EN VEDETTE
LES COMMISSAIRES
SUBMIT
VELOURS VELOURS

13H À 17H

SAMEDI 19 SEPTEMBRE
PARC DES SŒURS
53, ROUTE ST-GÉRARD
SAINT-DAMIEEN-DE-BUCKLAND
(ENTRÉE VIA LE 159, RUE COMMERCIALE)

EN CAS DE PLUIE:
MAISON DE LA CULTURE DE BELLECHASSE
(163-C, RUE COMMERCIALE SAINT-DAMIEEN-DE-BUCKLAND)

PARTENAIRES D'AGIR COLLECTIVEMENT DANS BELLECHASSE

PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT

SHOWDAUTOMNE.COM

CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T. INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
 Cell. : 418 805-5835
 construction-cdt@outlook.com
 construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
 St-Raphaël QC G0R 4C0
 R.B.Q. : 5671-9586-01

• TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
 • PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
 • FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Micro-excavation Bellechasse
 R.B.Q. 5664-1749-01

Pour vos petits et moyens travaux de tous genres au meilleur prix.

Spécialités: Endroits restreints, nivelage creusage, drainage, marteau hydraulique

NOUVEAU Inspection de drain par camera
 Sylvain Asselin, prop C. 581.888.6237

LÀ pour tous vos besoins en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
 ASSURANCE
 CÔTE-SUD

ATELIER MÉCANIQUE JC

UNI-PRO

VÉHICULES . VTT . MOTONEIGE
 Mécanique générale / Alignement

 **581 745-6972**

MARIO LEMIEUX CONSTRUCTION

RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé! 

235, rue Commerciale
 Saint-Damien
 418 883-5852

constmlemieux@telus.net
 www.constructionmariolemieux.com




Accompagnement GRATUIT pour les résidents de la MRC de Bellechasse





Le Carrefour
 Employabilité • Travail de rue
 Immigration

Contactez-nous!
 418 887-7117 |  

- Soutien à la recherche d'emploi et à la rédaction de CV
- Soutien à l'accueil et l'intégration en immigration
- Orientation de carrière • Projets jeunesse
- Bénévolat, entrepreneuriat et volontariat
- Éducation financière • Séjours exploratoires
- Travail de rue

Avec la participation financière de **Québec** 

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

DOMINIQUE VIEN

Députée
 Bellechasse — Les Etchemins — Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca





Fadoq
Dîner



Messe



Réunion
Fermières



13h30



Karaté
Dimanche de 10h à 11h
Jeudi de 18h30 à 19h30



Bibliothèque

Lundi : 18 h 30 à 20 h
Mercredi : 10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 13 h à 15 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h

Septembre 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
 30 août : Messe intercommunautaire à Sainte-Claire à 10 h		 1 Séance du conseil 19h30	2	3	 4	5
6  Messe à 10 h	7 Bibliothèque et bureau municipal fermé pour la Fête du Travail 	8 	 Fadoq Dîner 	10	 11	12  
13	14  	15 	16 	17 	18  19	 
20	21  	22 	23 	24	 25	26  
27	28   	29 	30 			

Aperçu des activités du mois d'octobre

2 au 4 octobre : Marché de l'Entraide

5 octobre : 6e versement de taxe

6 octobre : séance de conseil

12 octobre : bibliothèque et bureau municipal fermés pour la fête de l'Action de Grâce

14 octobre : dîner de la Fadoq

15 octobre : Fermières

17 octobre : Activité de la Bibliothèque

26 octobre : date de tombée

31 octobre : Joyeuse Halloween